

REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

MM. les Membres du Conseil Municipal sont convoqués à la cité administrative, place de la Résistance, pour une réunion ordinaire qui aura lieu :

Le 3 février 2026, à 18 heures

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2025.

I. Information au Conseil municipal, questions diverses, avis

1. Information au Conseil municipal,
2. Relevé des décisions de l'intercommunalité concernant la commune,
3. Questions diverses.

II. Affaires administratives et financières

1. Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal au maire,
2. Plan Local d'Urbanisme :
 - a) Approbation de l'élaboration du plan local d'urbanisme,
 - b) Instauration d'une obligation de soumettre l'édification de clôture à déclaration préalable,
 - c) Instauration du permis de démolir sur le territoire communal,
 - d) Instauration de l'obligation de déclaration préalable pour les travaux de ravalement de façade,
 - e) Instauration du droit de préemption urbain (DPU) sur le territoire communal,
 - f) Reconduction du transfert de l'exercice du droit de préemption urbain à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse sur le secteur de la zone d'activités économiques Les Treize Vents,
 - g) Taxe d'aménagement : reconduction des taux et exonération pour les abris de jardin,
3. Logement temporaire – Convention de partenariat entre le département de l'Ain, la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, la Commune de Montrevel-en-Bresse et Tremplin,

Le Maire,
Jean-Yves BREVET

